

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT SPORTIF RÉGIONAL

ESPRIT BLEU

en Auvergne-Rhône-Alpes

INTERVIEW

Cyril Tommasone, vers Tokyo 2021

L'ACTU OLYMPIQUE

Les Centres de Préparation aux Jeux en Région

FOCUS

Confinement et rentrée sportive :
des acteurs régionaux mobilisés

N°17 / Octobre 2020

Édité par



CROS
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

ÉDITO

par Christian Levarlet

C'est avec beaucoup de bonheur et de plaisir que j'écris ces quelques lignes.

Le monde du sport vit une période sans précédent due à la crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs mois. Pendant le confinement, chaque structure sportive a tenté de continuer d'entretenir le lien social et de maintenir le sport dans la vie de ses adhérents avec l'aide notamment du numérique. Mais l'ADN de notre vie c'est bien de pouvoir se retrouver pour échanger, dialoguer, partager et pratiquer notre passion favorite.

Malgré une rentrée sportive tant attendue, les procédures sanitaires se durcissent, les championnats initialement reportés se voient annulés, certains sont obligés de se séparer de leurs salariés, disposant d'encore moins de ressources pour encadrer et fidéliser leurs licenciés...

Néanmoins, nous, mouvement sportif, sommes persuadés que le sport fait partie de la solution et dans ce sens, nous devons faire entendre plus que jamais notre rôle central dans la santé des français.

Je vous invite à redoubler d'efforts et de vigilance afin de retrouver une activité sportive qui sera, inévitablement, différente et repensée, mais dans laquelle nous pourrons à nouveau nous retrouver.

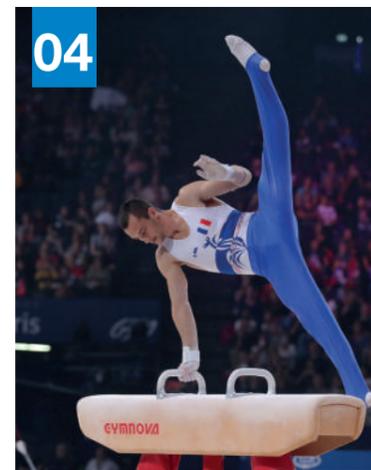
Dans cette période compliquée, l'équipe du CROS est plus que jamais à vos côtés, à votre service pour répondre à vos sollicitations.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée. Restons optimistes !



SOMMAIRE

04



Guide de rentrée sportive

21



"Esprit Bleu" est une marque déposée par le CNOSF.

Édité par le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes, Association loi 1901
Siège social : 16, place Jean-Jacques Rousseau - CS 92013 - 38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
Représentant légal : Christian Levarlet

Directeur de publication : Christian Levarlet
Rédactrice en chef : Marie-Christine Plasse
Rédactrice en chef adjointe : Claire Wolf
Comité de relecture : Michel Furet, Denis Cadon, Marie-Christine Plasse, Quentin Guéraud

Ont participé à ce numéro : Cyril Tommasone, Mélissa Jarrar, Quentin Guéraud, Lala Bonnevie, Joffrey Cohn, USEP Auvergne-Rhône-Alpes, DRJSCS, CDOS Haute-Savoie, CDOS Haute-Loire, CDOS Puy-de-Dôme, CDOS Ain, Club de Meylan Escrime, Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Vol Libre, Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tir à l'Arc, Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Vol en Planeur, Ville de Divonne-les-Bains, Ville de Villeurbanne, Maître Benoît Dumollard, Alain Arvin-Bérod
Photo de couverture : © Michael Motz

Mise en page : Claire Wolf
Maquette : David Sayag
Impression : Imprimerie Fouquet-Simonet
Tirage : 600 exemplaires
N°ISSN : 2425-6188
Gratuit
Date de parution : 17 - Octobre 2020

L'ACTU OLYMPIQUE

- 04 **Cyril Tommasone** Vers Tokyo 2021...
- 06 **360°** L'actu des Ligues en images
- 08 **Mon Club Près de Chez Moi** Trouvez votre futur club !
- 09 **Timoté Gard, un sportif dans les airs**
- 10 **Vol libre** Vers un accès à la pratique facilité
- 11 **L'USEP, animateur du confinement**
Défis sportifs à distance, salles virtuelles et flashmobs
- 12 **Les Centres de Préparation aux Jeux**
Les CPJ en Région Auvergne-Rhône-Alpes
- 13 **Divonne-les-Bains**
Témoignage d'une collectivité "Terre de Jeux 2024"
- 14 **Les Classes Pierre de Coubertin et Alice Milliat**

DOSSIER

- 16 **Confinement et rentrée sportive : des acteurs régionaux mobilisés**
- 16 **Club de Meylan Escrime**
- 17 **Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tir à l'Arc**
- 18 **Ville de Villeurbanne**
- 19 **La FOAD** Une nouvelle solution pratique pour se former
- 20 **Guide de la rentrée sportive**
Reprenre la pratique dans le respect des mesures gouvernementales

EN ACTION

- 22 **Organisme de formation**
Le catalogue de formation du CROS 2020-2021 est disponible
- 22 **Une convention signée avec le Rectorat de Lyon**
L'académie de Lyon et le mouvement olympique, ensemble vers Paris 2024
- 23 **Rencontre Médicale des Ligues** Une 6^{ème} édition très appréciée
- 24 **CDOS de Haute-Savoie**
Covid-19, quelles conséquences pour le mouvement sportif haut-savoyard ?
- 25 **CDOS de la Haute-Loire**
Succès pour les "quartiers d'été" au Puy en Velay
- 25 **CDOS du Puy-de-Dôme**
Les sportifs et les bénévoles appelés à donner leur sang
Les vacances apprenantes au cœur des activités du CDOS 63 cet été
- 27 **CDOS de l'Ain** Les Poulettes se bougent !

LES EXPERTS

- 28 **Vous avez dit "relance" ?** Par Alain Arvin-Bérod
- 29 **La crise sanitaire oblige à s'adapter à marche forcée**
Par Maître Benoît Dumollard

L'AGENDA DU #SPORTAURA

30

CYRIL TOMMASONE

Vers Tokyo 2021...

Cyril Tommasone, gymnaste de haut niveau, revient avec nous sur son parcours, ses ambitions et une préparation olympique particulière qui devait initialement se concrétiser à Tokyo cet été 2020.

Comment es-tu arrivé à la gymnastique ?

Je fais de la gym depuis l'âge de 7 ans. À l'école on avait des cours de gym et la maîtresse a trouvé que j'étais plutôt doué dans ce sport, elle est allée voir mes parents et leur a dit que ce serait plutôt bien de m'inscrire dans un club. J'ai commencé à Chassieux à l'âge de 7 ans et c'est allé très vite car j'ai été détecté quasiment tout de suite. Je suis entré au centre de formation de Lyon en CM1. Dès 9 ans, j'avais des entraînements quotidiens, environ 18 heures par semaine. En 6^{ème} je suis entré au Pôle France de Lyon et depuis je continue de m'entraîner là bas, ça fait 25 ans à peu près !

Qu'est ce qui t'a plu dans cette discipline ?

La gym m'a plu tout de suite, je pouvais me défouler car c'est un sport où l'on bouge beaucoup, et puis ce qui me plaisait aussi c'était tout ce qui est acrobaties, faire des saltos, du trampoline. C'est aussi un sport dans lequel j'avais des facilités, donc c'est plus simple de prendre du plaisir. Les valeurs que la gym m'a appris sont hyper importantes dans la vie de tous les jours : respect, rigueur, persévérance, exigence... La gym m'a tout appris, elle a fait de moi ce que je suis. Ce sont des valeurs qui sont propres en fait au sport de haut niveau de manière générale, et qui sont hyper importantes si on veut briller.

Pourquoi avoir choisi le cheval d'arçons ?

Toute ma carrière j'ai fait les 6 agrès sur lesquels j'ai eu beaucoup de résultats. J'ai dû arrêter les 6 agrès tout simplement car mon corps commençait à être usé.

Fiche d'identité

Cyril Tommasone
Né le 4 juillet 1987
Club : Convention Gymnique de Lyon
Palmarès
2019 : Vice-Champion d'Europe et 6^{ème} aux Championnats du Monde au cheval d'arçons (qualifié pour Tokyo)
Rio 2016 : 4^{ème} au cheval d'arçons

Je me suis fait opérer de l'épaule et du coude. J'avais d'autres soucis à l'épaule et on m'a dit "soit tu arrêtes les 6 agrès, tu te concentres sur le cheval d'arçons et on fait en sorte que ça tienne jusqu'au bout, soit ça va être très compliqué". Le choix a été dur à faire. Mais l'agrès sur lequel je ramenais le plus de médailles c'était le cheval d'arçons. Et aujourd'hui à 32 ans je suis qualifié pour les Jeux en individuel sur les arçons !

Tu as eu plusieurs blessures sérieuses et des opérations, c'est difficile de revenir à son meilleur niveau ?

Les blessures elles font partie du sport de haut niveau. Notamment, sur les périodes de croissance à l'adolescence j'ai eu toutes les maladies de croissance qu'on pouvait avoir. C'est des périodes difficiles où on se pose pas mal de questions. J'ai su m'accrocher, faire d'autres choses à la salle, ce qui m'a permis de rester dans le bain. À 32 ans, si je continue à faire de la gym c'est que c'est vraiment un sport que j'aime et je crois que la passion fait que l'on tient, que l'on persévère tout le temps.

Suis-tu un entraînement spécifique pour Tokyo ?

Je m'entraîne comme d'habitude mais j'ai mis d'autres choses en place avec un diététicien, un préparateur mental, un préparateur physique. Je fais évoluer le mouvement pour avoir le plus de chance de faire une médaille. C'est quelque chose qui est en construction et qui va me demander un peu de temps.

Des Jeux sans Équipe de France, c'est spécial ?

C'est très particulier de ne pas concourir en équipe car je n'ai jamais connu ça. On a la chance quand même de partir à trois, donc il y aura une Équipe de France quoi qu'il arrive, même si on ne matchera pas par équipe, il y aura un esprit France. Il faudra qu'on se sert les coudes, qu'on fasse de belles choses, pour les copains aussi !

Comment ça s'est passé pour toi le confinement et l'annonce du report de Tokyo ?

Dès que j'ai su qu'on allait être confinés, je suis allé prendre un cheval d'arçon au gymnase et je l'ai mis chez moi, pour pouvoir continuer à m'entraîner un peu. Parce que quand il y a le confinement, on ne sait pas encore que les Jeux vont être reportés donc quoi qu'il arrive il fallait que je continue à m'entraîner pour être prêt. Les conditions étaient précaires mais ça m'a permis de garder la forme. Avec mon entraîneur, on a tout de suite mis en place des séances vidéo, avec le



© Michael Metz

Ce qui est gênant c'est qu'on ne peut quasiment rien prévoir. Je devais partir en Coupe du Monde mi-septembre et début octobre, et elles ont été annulées alors que je n'avais pas pris de vacances exprès pour me préparer pour ces deux compétitions. C'est une gestion différente, compliquée, on est toujours dans l'imprévu en fait. C'est pas l'idéal pour se préparer correctement, maintenant je crois qu'on est tous logés à la même enseigne, tous les pays sont un peu dans la panade donc on fait avec. On se prépare en essayant de mettre en place des séances avec des juges en interne.

Cette année particulière a décalé ta préparation aux Jeux, actuellement tu es dans le même état d'esprit que fin 2019 ?

Oui, ça décale ma préparation. C'est surtout le manque de compétition qui fait mal. L'année des Jeux, il faut faire de la compétition pour être prêt.

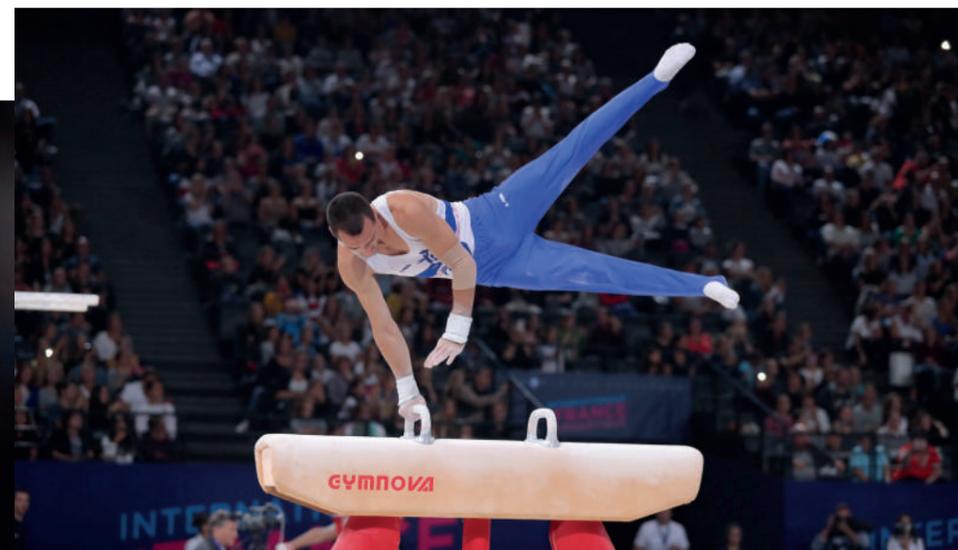
Penses-tu à Paris 2024 ?

Je ne m'interdis rien, tant que je prends du plaisir, et c'est la priorité. Si je suis toujours performant et parmi les meilleurs mondiaux, je continuerai. Après Tokyo, on fera année après année, et pourquoi pas aller à Paris en 2024 !

Interviews réalisées en mars et en septembre 2020



© Michael Metz



© Michael Metz

Après Rio, dans quel état d'esprit es-tu pour Tokyo ?

Avant tout, ce que je veux c'est ne pas avoir de regret, que ce soit sur ma préparation ou sur la compétition. Maintenant, ce qui est sûr c'est que je me bats pour faire une médaille. Aux Jeux Olympiques, il y a toujours un facteur chance et plein de paramètres qui entrent en jeu mais je vais essayer de faire le nécessaire, de faire le bon mouvement pour décrocher cette médaille. C'est la seule médaille qu'il me manque, je vais tout faire pour l'avoir.

Pôle France aussi. On essaie de faire des séances ensemble en visio pour garder aussi la motivation, c'est important.

Une fois que le report des Jeux a été annoncé, c'était plutôt un soulagement parce que la préparation olympique avec deux mois de confinement en s'entraînant dans son garage, ce n'est pas l'idéal ! On ne savait pas si les autres pays allaient être touchés et confinés.

L'ACTU DES LIGUES EN IMAGES...



Inter-Régional Jeunes AURA - PACA de Vol en Planeur
1^{ère} place Guillaume Parmentier (Centre de Vol à Voile de Bressan),
2^{ème} place (à droite) Gaël Pischedda (Club de Vinon),
3^{ème} place (à gauche) : Antoine Jardot (Club de Saint Rémy les Alpilles)
Vinson sur Verdon (83) | 1^{er} au 8 Août 2020

Triathlon de Saint Pierre d'Albigny
2^{ème} étape du Championnat de France des Clubs de division 2
3^{ème} place de l'équipe de Chambéry Triathlon
Saint Pierre d'Albigny | 29 et 30 août 2020



Triathlon de Saint Pierre d'Albigny
Championnat Auvergne-Rhône-Alpes Jeunes
Champion régional : Lucas JOUIN (Valence Triathlon)
Saint Pierre d'Albigny | 29 et 30 août 2020



Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom et Sprint
St Pierre de Boeuf (42), Yenne (73) et l'Isle de la Serre (38) | 20 au 27 août 2020



Championnat de France de handball Sport Adapté
Vichy et Cusset (03) | 1^{er} et 2 février 2020



Championnat de France de ski Sport Adapté
Station Monts Jura Lélex (01) | 9 au 12 mars 2020



Remise des Trophées Club+ par le CNOSF | 9 octobre 2020

A gauche : Montplaisir Sport Santé (Le Puy-en-Velay), 1^{ère} place dans la catégorie "Initiatives de Santé"
Au centre : ASM Omnisports (Clermont-Ferrand), 1^{ère} place dans la catégorie "Cohésion sociale"
A droite : Parateam (St Hilaire du Touvet), 2^{ème} place dans la catégorie "Intégration"

MON CLUB PRÈS DE CHEZ MOI

Trouvez votre futur club !

À l'occasion de l'Assemblée Générale du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) qui s'est tenue lundi 29 juin à la Maison du Sport français, Denis Massegli, président du CNOSF et Philippe Robert, président de la société Be Sport, ont annoncé le lancement officiel de Mon Club Près de Chez Moi, la première plateforme digitale du mouvement sportif ouverte aux clubs fédérés et à destination du grand public.

Cette contribution innovante du mouvement sportif vise à faciliter l'accès de tous les Français aux clubs sportifs amateurs, à la pratique sportive en général, et s'inscrit dans l'héritage de Paris 2024, dans l'optique de "faire de la France une Nation sportive". Véritable "réseau social du sport", cet outil référence et cartographie les clubs sportifs sur tout le territoire et permet à chacun de trouver le club ou le sport correspondant le mieux à ses attentes. Plus de 151 000 clubs sont déjà inscrits sur la plateforme !

En accédant à la plateforme, il suffit de renseigner son adresse et le sport recherché pour que les clubs géolocalisés apparaissent immédiatement à l'écran.

Pour chaque club, les informations essentielles sont indiquées afin de prendre contact avec celui de son choix.



Il est non seulement possible de localiser les clubs fédérés par discipline mais également d'identifier ceux ouverts à la pratique des personnes en situation de handicap, ceux qui proposent des activités pour les entreprises ou les clubs qui proposent une pratique Sport-Santé.

Un outil au service du développement de la carte passerelle

Le CNOSF en partenariat avec les fédérations de l'USEP et de l'UGSEL s'appuie sur la plateforme pour déployer le dispositif de la carte passerelle.

Depuis le 1^{er} septembre et jusqu'au 17 octobre, les écoliers de CM1 et CM2 licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL ont la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération. Les élèves peuvent pratiquer jusqu'à trois séances par club gratuitement et sans prise de licence. L'objectif de ce dispositif est de favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club.

Depuis le mois de juin 2020, le CROS et les CDOS du territoire accompagnent les clubs afin de les informer et de les aider dans la prise en main de la plateforme Mon Club Près de Chez Moi.

Pour cette première édition de la carte passerelle, plus de 1 500 clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont inscrits dans le dispositif afin de faire découvrir leurs activités aux jeunes.

TIMOTÉ GARD : UN SPORTIF DANS LES AIRS

Par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Vol en Planeur

La Ligue de Vol en Planeur met à l'honneur le Champion de France Junior 2019, Timoté Gard, issu du Centre de Vol à Voile Lyonnais. Celui-ci a rejoint le Pôle Espoir de la fédération fin 2019.

Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Timoté GARD, j'ai 20 ans et je suis actuellement étudiant en Chimie afin de devenir professeur.

Comment as-tu découvert le vol en planeur ?

J'ai débuté l'aéronautique à 13 ans en passant le BIA - Brevet d'Initiation Aéronautique. En octobre 2013, je me suis inscrit au CVVL - Club de Vol à Voile Lyonnais afin de commencer ma formation de pilote de planeur.

Je suis lâché dans l'année et j'obtiens en 2015, le jour de mes 16 ans, mon Brevet de Pilote de Planeur - BPP.

Quelques jours plus tard, je suis également lâché "Campagne", je peux donc voler seul sur des zones reconnues préalablement par mon instructeur et m'éloigner de mon aérodrome.

Tu participes à des compétitions de vol en planeur ?

Je participe depuis 2017 à des compétitions, tout d'abord en tant que copilote au Championnat Régional AURA de Moulins. Ensuite cette même année, je participe à l'IRJ - Inter Régional Jeunes Sud-Est et je décroche la 2^{ème} place !

En 2018, je participe au Championnat de France sénior classe club et au Championnat de France junior classe club à Angers, où je termine 6^{ème}.

Enfin en 2019, je participe à l'international d'Issoudun en multiclass ainsi qu'au Championnat de France junior classe club de Romorantin, où je décroche la 1^{ère} place !

Comment se déroule une compétition de planeur ?

Une compétition de planeur se déroule sur plusieurs semaines. L'épreuve de base est la même pour tous, il s'agit d'une course de vitesse sur un circuit prédéfini de 300 ou 500 kilomètres comportant au moins 3 points de

virage. La longueur du circuit est définie en fonction des conditions aérologiques du moment. L'objectif du pilote est donc d'accomplir le parcours en un minimum de temps pour obtenir le maximum de points. Chaque jour, un circuit différent est proposé aux participants et le vainqueur de la compétition est celui qui a obtenu le plus de points à la fin de toutes les épreuves.

La compétition exige une condition physique et mentale exemplaires. Les choix tactiques par rapport à la météo et aux concurrents jouent beaucoup en compétition. C'est pourquoi un pilote de planeur est souvent un fin stratège, c'est un bon point de départ vers des carrières de pilote professionnel civil ou militaire.

Ta participation aux Championnats de France et tes derniers bons résultats ont permis ton entrée au Pôle Espoir de la Fédération Française de Vol en Planeur, était-ce un objectif pour toi ?

En effet, voilà 2 ans que je me préparais pour intégrer le Pôle Espoir de vol en planeur. Cela représentait pour moi l'occasion d'atteindre rapidement un bon niveau en compétition et m'a servi de motivation dans la plupart de mes vols, y compris hors compétition.

Comment organises-tu ton quotidien entre les cours, le vol en planeur, la compétition, ta formation d'instructeur ?

En 2019, j'ai entrepris une formation FI(s) (Flight Instructor) qui s'est achevée en septembre afin de devenir "Instructeur" et pouvoir partager ma passion du planeur avec d'autres futurs pilotes. En période scolaire, je travaille la semaine,

suffisamment pour voler tout le week-end. Ensuite les vols alternent entre instruction et entraînement. Les vacances scolaires sont principalement réservées aux entraînements avec le Pôle Espoir et aux compétitions.

Quels sont tes objectifs pour 2020 ?

Étant membre du Pôle Espoir depuis 2019, mon prochain objectif sportif est le Championnat du Monde junior en 2021 ou en 2023. A titre personnel, mon objectif est de continuer la formation des pilotes de planeur de mon club le CVVL - Centre de Vol à Voile Lyonnais.

Où te vois-tu dans 10 ans ?

C'est encore bien loin, mais j'espère avoir assez bien performé ces prochaines années pour intégrer le Pôle France.

Quel est ton plus beau souvenir de vol en planeur ?

Je citerais un vol avec Pierre-Adrien, un jeune de mon club, où nous étions chacun en monoplace, au départ de l'aérodrome de Lyon-Corbas et nous avons parcouru 650 kilomètres.

As-tu un conseil à donner aux jeunes qui souhaitent devenir pilote de planeur ?

Ne surtout pas hésiter à pousser les portes d'un club dès l'âge de 15 ans, on y trouve des personnes vraiment très impliquées et attentives. Pour le reste, il faudra être patient, assidu et surtout être capable de se remettre en question.

CARTE PASSERELLE

SPORT SCOLAIRE - SPORT EN CLUB

Du 1^{er} septembre au 17 octobre 2020

Ouvrez les portes de votre club aux élèves de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL.

+ d'infos sur www.crosauvergnerrhonealpes.fr








LA LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE VOL LIBRE

Vers un accès à la pratique facilité

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Vol Libre a vocation de développer sur son territoire l'ensemble des disciplines dont elle a reçu un agrément de la part du Ministère des Sports. Mais notre mission ne se limite pas à cela, et depuis de nombreuses années, en conformité avec notre projet de développement, les élus de la ligue ont décidé d'orienter fortement leurs actions en direction de publics spécifiques qui demandent à être aidés de façon particulière dans leur accès aux activités.

Trois axes prioritaires ont donc été retenus :

> Le public féminin

A ce jour, les femmes représentent seulement 17% de nos licenciés. Ce chiffre est bien évidemment insuffisant et la ligue se doit de mener des actions qui permettent aux femmes d'accéder plus facilement à nos activités.

Ci-après le lien qui vous permettra de connaître l'ensemble du dispositif à destination de ce public : www.lauravl.fr/#!/calendrier_filles_2020/

Championnat de France 2020 des jeunes de moins de 21 ans

Le Championnat de France des jeunes de moins de 21 ans s'est déroulé du 24 au 29 août 2020.

Le dynamique club des "Loups volants" installé sur la commune de Mévouillon (26) en était l'organisateur. 18 pilotes sélectionnés par leur classement national ont pu participer à cette édition 2020. Sur six manches potentielles, seules trois ont été réalisées du fait des conditions aérologiques rencontrées, plus particulièrement des brises soutenues dans les basses couches du massif des Baronnies.

Les 18 pilotes issus de diverses régions de l'hexagone ont pu mettre en exergue la qualité de leur pilotage et de stratégies afin d'obtenir le meilleur d'eux-mêmes

> Les "jeunes"

Les activités du vol libre sont souvent dites à maturité tardive et leur accès ne peut se faire légalement qu'à partir de l'âge de 14 ans. C'est donc à partir de cet âge que nous développons un certain nombre d'actions référencées ci-dessous :

> Mise en place d'une section sportive parapente au CFMM de Thônes visant à orienter les jeunes vers un parcours professionnel,

> Regroupement régional des jeunes pilotes entraînés par les comités départementaux,

> Aide à la mise en place des sections UNSS sur la Région,

> Regroupements de jeunes sur des initiations au boomerang.

> Le public "Handisport"

En parallèle du dispositif "Handicare" mis en place à la fédération, la ligue

est très investie dans les formations de moniteurs et de biplaceurs qui se destinent à l'encadrement du public handicapé.

Le détail de toutes nos actions sur : www.lauravl.fr/#!/formation/

Si les actions décrites ci-dessus sont plutôt orientées vers le sport pour tous, la ligue développe également un volet d'actions en faveur du sport de haut niveau avec :

> La mise en place d'une équipe de ligue composée de 7 à 12 jeunes qui ont pour la plupart des statuts d'athlètes de haut niveau.

> Le soutien aux manifestations sportives avec un focus particulier cette année sur la pré-Coupe du monde qui se déroulera en "Cœur de Savoie" et qui sera une grande répétition avant les Championnats du Monde officiels qui auront lieu en 2021.



à chaque manche course.

À ce jeu, dont le classement était remis en cause à chaque manche, pour les hommes, Yann Livinec est Champion de France jeunes 2020 dans la catégorie "Sport" et Flavio Funiati en classement Open. Quant aux filles, Capucine Deliot ne laissera aucune chance à ses concurrentes, elle remporte le titre de Championne de France 2020 dans la catégorie "sport" ainsi qu'en "open".

Classement en catégorie "Sport"

1. Yann Livinec, Club Profil (31)
2. Jules Perrin, Club Air Gus Vol Libre (38)
3. Capucine Deliot, Club Raz'motte (59)

Classement en catégorie "Open"

1. Flavio Funiati, Club Les Éperviers du Treh (68)
2. Victor Boudet, Club Point Ardennes Parapente (08)
3. Loïs Goutagny, Parapente Club de Haute-Tarentaise (73)

Classement Filles

1. Capucine Deliot, Club Raz'motte (59)
2. Chloé Mamet, Club Les Hommes Oiseaux de Thonon Orcier (74)
3. Prune Delaris, Club Parateam (38)

L'USEP, ANIMATEUR DU CONFINEMENT

Défis sportifs à distance, salles virtuelles et flashmobs

Pendant la période de confinement et durant les semaines qui ont suivi, le Comité régional de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) a proposé des activités sportives à vivre à distance en famille ou à l'école.

Entre le début de la période de fermeture des écoles et les vacances d'été, une centaine de défis sportifs et trois salles virtuelles thématiques ont été créés et proposés aux enseignants des écoles publiques de la région. Dès les premiers jours, le Comité régional USEP Auvergne-Rhône-Alpes, conscient de la nécessité de promouvoir les bienfaits de la pratique sportive quotidienne sur la santé des enfants – et de leurs familles – s'est lancé dans le projet de proposer sur son site Internet des activités sportives quotidiennes aux élèves de la maternelle au CM2, des écoles publiques de la région.

A chaque jour ses défis !

Ainsi, pendant sept semaines, par l'intermédiaire des enseignants, trois défis sportifs ont été mis en ligne chaque jour. Couvrant les quatre champs d'apprentissage en EPS, ces défis se voulaient variés, ludiques et réalisables à la maison avec les moyens du bord. À chaque fois, les nombreuses variantes proposées permettaient d'adapter l'activité pour une pratique par tous les membres de la famille. Et pour le week-end, une proposition de "e-rencontre sportive en famille" reprenait les activités de la semaine sous forme de défis et de contrats individuels ou collectifs, d'affrontements ou encore de prestations.

Toutes ces activités étaient accompagnées de messages sur la santé par le sport et d'outils pédagogiques utilisables par les enfants dans les familles, tels qu'un compteur d'activité et des réglottes pour échanger sur les ressentis de plaisir ou d'effort.

Salles virtuelles thématiques et flashmobs olympiques

À la réouverture des écoles, l'absence d'élèves encore gardés à domicile et la mise en place d'un protocole sanitaire très contraignant risquaient de limiter fortement la pratique sportive dans le temps scolaire. Le comité régional s'est alors attelé à la création de salles virtuelles, avec pour objectif d'outiller les enseignants pour une pratique sportive dans le respect des règles

contribuer. Enfin, sur le modèle des défis quotidiens, chaque enseignant a été invité à organiser une e-rencontre à vivre à l'école ou à la maison, avec les enfants de sa classe et leurs familles, voire avec d'autres classes.

Pour compléter ces actions et "célébrer" la réouverture des écoles, les classes ont été invitées à réaliser un flashmob sur le thème des sports olympiques et à en adresser la vidéo au comité régional pour une mise en ligne sur son site web.



sanitaires, à l'école et/ou à la maison. Trois salles virtuelles ont ainsi été mises en ligne sur les activités athlétiques, le badminton (en partenariat avec la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton) et les échecs. Chacune d'entre elles a proposé de nombreux ateliers sportifs, complétés par des activités pour créer, débattre, apprendre, penser et

Le bilan de ces actions par les enseignants s'est avéré très positif. Mais au-delà, cette période exceptionnelle a mis en évidence la capacité de chacun à s'adapter aux circonstances et à faire preuve de réactivité et d'imagination.

Rendez-vous sur le site du CRUSEP AURA : www.aura.comite.usep.org



flashmob "camp olympique" : le biathlon

LES CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX

Les CPJ de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les équipements sportifs retenus pour être Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) pour Paris 2024 ont été révélés le 5 octobre. La désignation des CPJ marque le coup d'envoi de l'aventure olympique et paralympique pour les athlètes du monde entier.

Au terme d'une procédure rigoureuse à laquelle Paris 2024 a associé un grand nombre d'acteurs, 619 équipements sportifs et services d'accueil ont été désignés CPJ, et pourront de ce fait potentiellement accueillir des délégations sportives internationales dans le cadre de leurs préparations aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dès l'été 2021.

En Région Auvergne-Rhône-Alpes, 41 centres de préparation aux Jeux ont été sélectionnés dans 32 collectivités.

Ain

> Communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse, pour : Basketball, Basketball fauteuil, Football, Rugby à 7, Rugby fauteuil
> Bourg en Bresse, pour : Dressage OLY, Saut d'obstacles
> Divonne-les-Bains, pour : Canoë-Kayak sprint, Football, Paracanoë, Rugby fauteuil, Triathlon OLY, Triathlon PARA

Allier

> Vichy Communauté, pour : Aviron OLY, Aviron PARA, Badminton OLY, Badminton PARA, Basketball, Basketball fauteuil, Boccia, Canoë-Kayak sprint, Concours complet, Cyclisme sur route OLY, Cyclisme sur route PARA, Dressage OLY, Dressage PARA, Escrime, Escrime fauteuil, Football, Goalball, Haltérophilie, Handball, Judo OLY, Judo PARA, Natation artistique, Natation OLY, Natation PARA, Paracanoë, Pentathlon moderne, Rugby à 7, Rugby fauteuil, Saut d'obstacles, Taekwondo OLY, Taekwondo PARA, Tennis, Tennis fauteuil, Tir à l'arc OLY, Tir à l'arc PARA, Triathlon OLY, Triathlon PARA, Volleyball, Volleyball assis

Ardèche

> Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, pour : VTT XCO

Cantal

> Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, pour : Tennis de table PARA, BMX Freestyle, Athlétisme OLY, Athlétisme PARA, Rugby à 7
> Saint-Flour Communauté, pour : Cyclisme sur route OLY

Drôme

> Département de la Drôme, pour : Rugby à 7, Handball

Isère

> Bourgoin-Jallieu, pour : Boxe, Handball, Judo OLY, Judo PARA, Rugby à 7, Taekwondo OLY, Taekwondo PARA
> Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, pour : Athlétisme OLY, Athlétisme PARA, Badminton OLY, Badminton PARA, Basketball, Basketball fauteuil, BMX Race, Triathlon OLY
> Echirolles, pour : Boxe, Football
> Sassenage, pour : Football

Loire

> Andrézieux-Bouthéon, pour : Athlétisme OLY, Basketball, Judo OLY, Tir OLY, Football
> Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône, pour : Aviron OLY, Aviron PARA
> Feurs, pour : Basketball, Basketball fauteuil, Rugby fauteuil
> Saint Etienne Métropole, pour : Athlétisme OLY, Athlétisme PARA, Basketball, Basketball fauteuil, BMX Race, Gymnastique artistique, Natation OLY, Natation PARA

Haute-Loire

> Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, pour : Tir OLY, Tir PARA
> Communauté de Communes du Haut Lignon, pour : Rugby à 7

Puy-de-Dôme

> Clermont Auvergne Métropole, pour : Natation OLY, Natation PARA, Athlétisme OLY, Athlétisme PARA, Football, Rugby à 7, Judo OLY, Judo PARA, Lutte, Taekwondo OLY, Taekwondo PARA, Tennis de table OLY, Tennis de table PARA

> Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans, pour : Tir à l'arc OLY, Tir à l'arc PARA

Rhône

> Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, pour : Basketball, Basketball fauteuil, Handball, Rugby à 7, Rugby fauteuil
> Dardilly, pour : Football
> Vaulx en Velin, pour : Haltérophilie, Judo OLY, Judo PARA, Taekwondo OLY, Taekwondo PARA
> Lyon, pour : Athlétisme OLY, Athlétisme PARA, Basketball, BMX Freestyle, Gymnastique artistique, Rugby à 7, Tennis de table OLY

Savoie

> Aix-les-Bains, pour : Athlétisme OLY, Athlétisme PARA, Football, Tennis, Tennis fauteuil, Trampoline, Triathlon OLY, Triathlon PARA
> Département de la Savoie, pour : Aviron OLY, Aviron PARA
> Communauté d'Agglomération Arlysère, pour : Basketball, Basketball fauteuil, Handball
> Tignes, pour : Beach volleyball, Cyclisme sur route OLY, Cyclisme sur route PARA, Football, Handball, Rugby à 7, Volleyball assis, VTT XCO

Haute-Savoie

> La Clusaz, pour : Cyclisme sur route OLY, Cyclisme sur route PARA, VTT XCO
> Evian-les-Bains, pour : Athlétisme OLY, Boxe, Football, Tennis de table OLY, Trampoline
> Les Gets, pour : VTT XCO
> Morzine, pour : Cyclisme sur route OLY, Cyclisme sur route PARA, Triathlon OLY, Triathlon PARA

Il sera également possible pour les collectivités labellisées "Terre de Jeux 2024" de candidater à partir du deuxième semestre 2021 pour devenir Centres de Préparation aux Jeux concernant les sports additionnels de Paris 2024 (breaking, escalade, surf, skateboard).

Vous souhaitez faire labelliser votre collectivité ?

Contactez Quentin Guéraud
quentingueraud@franceolympique.com

DIVONNE-LES-BAINS

Témoignage d'une collectivité "Terre de Jeux 2024"

Divonne-les-Bains, commune de l'Ain, a été labellisée "Terre de Jeux 2024" courant 2019.

Le conseiller municipal en charge du label, Dany Deren, nous a expliqué les raisons de l'engagement de la commune dans cette aventure ainsi que les actions prévues.



Pouvez-vous nous présenter votre parcours sportif ?

Bien qu'ayant effectué l'essentiel de ma carrière dans l'informatique, j'ai été très tôt impliqué dans le milieu sportif à travers les associations que j'ai fréquentées. Co-fondateur de la Fédération Française de Fitness en 1990, je suis en lien direct avec ce sport que je pratique régulièrement en salle et en extérieur. Je suis l'actuel Président de la FISAF France (Fédération Internationale de Sports, d'Aérobic et de Fitness), Fédération qui promeut le Fitness et l'Aérobic en compétition. En mars dernier, j'ai été élu conseiller municipal de Divonne-les-Bains, où j'ai obtenu une délégation pour la mise en œuvre du label Terre de Jeux 2024.

Pourquoi la ville de Divonne-les-Bains s'est engagée dans l'aventure Terre de Jeux ?

L'obtention de ce label est un grand honneur pour notre ville ! Cette distinction, fruit d'un important travail, nous permettra de participer activement au plus grand événement sportif au monde, les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024. Les valeurs portées par les Jeux sont en partie celles de Divonne-les-Bains : promouvoir le bien-être des citoyens, éduquer par le sport et favoriser

le lien social. Il sera aussi l'occasion de développer et promouvoir les actions de la ville dans les domaines que nous offre ce label.

Quels sont les projets/actions que vous souhaitez mettre en place dans le cadre du label Terre de Jeux ?

Nous nous engagerons sur les événements de portée nationale, soutenus par le CROS et le CDOS, comme la semaine Olympique et Paralympique, la Journée Olympique, les Journées Nationales Handisport et bien d'autres encore, mais aussi sur la Carte Passerelle et le label Génération 2024 à l'attention des enfants en scolarité. Deux événements phares entièrement dédiés à la pratique sportive seront également inscrits chaque année, où tout le monde pourra participer, mais dans l'esprit de Terre de Jeux. Nous nous appuyerons sur nos associations sportives et nos équipements sportifs de qualité pour les mettre en œuvre dès 2021. Nous organiserons régulièrement des conférences sur le thème du sport et des JOP, notamment dans les établissements scolaires en invitant des sportifs connus, mais aussi des médecins, le sport étant indissociable de la santé. Nous voulons un Sport accessible à toutes et à tous, avec une attention toute particulière envers nos concitoyens en situation de handicap.



Le CROS et le CDOS de l'Ain ont rencontré Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains, et Dany Deren, conseiller municipal en charge du label Terre de Jeux 2024 afin de les accompagner sur la mise en place des actions prévues par la commune dans le cadre du label.

Comment allez-vous impliquer vos habitants dans l'aventure olympique ?

Le sport est dans l'ADN de notre ville. Nous voulons mettre plus de sport dans le quotidien de nos concitoyens. Nous partagerons les émotions du sport en organisant des événements pour favoriser l'activité sportive, pour rapprocher les habitants et créer autour de ce label une véritable dynamique avec nos concitoyens. Le lien entre Terre de Jeux et nos habitants sera prépondérant et permanent.

Nous voulons animer et faire grandir la communauté de celles et ceux qui sont passionnés par les Jeux. C'est pourquoi Divonne-les-Bains est candidate pour l'obtention du label Centre de Préparation aux Jeux (CPJ), lequel nous permettra d'accueillir des délégations Olympiques et Paralympiques du monde entier. [Ndr] : Divonne-les-Bains a depuis été nommé CPJ pour accueillir le Canoë-Kayak sprint, le Football, le Paracanoë, le Rugby fauteuil et le Triathlon olympique et paralympique]. Nous serons bien sûr en lien avec l'actualité des JOP en diffusant les JOP de Tokyo et de Paris sur écran géant, avec toute une animation créée spécialement autour des Jeux. Le sport est au cœur de notre territoire. Ce label Terre de Jeux est le début d'une belle aventure pour notre ville !

LES CLASSES PIERRE DE COUBERTIN ET ALICE MILLIAT

Académie de Clermont-Ferrand

Dans le cadre de la 2^{ème} édition de la Classe Pierre de Coubertin et Alice Milliat, l'Académie de Clermont-Ferrand a réuni 29 élèves de 4^{ème} des collèges du territoire de Vichy Communauté du 26 au 28 août 2020 au Centre Omnisport de Vichy. Ce dispositif a été créé par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports en complément des classes olympiques et du label Génération 2024 valorisant les initiatives scolaires en matière d'Olympisme.

Cette classe s'appuie sur de nombreux partenaires, issus de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, des collectivités territoriales et du mouvement olympique et sportif, parmi lesquels Vichy Communauté, l'UNSS, la DRJSCS, la DRAAF, le Cercle Pierre de Coubertin, ainsi que le CROS Auvergne-Rhône-Alpes, également membre du comité de pilotage pour la préparation et l'organisation de cette classe.

Le groupe de jeunes ambassadeurs des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 a, durant 3 jours, pu acquérir de nouvelles connaissances autour de l'Olympisme et pratiquer des sports olympiques. Ces activités se sont organisées autour de la thématique

"Conceptions de la santé, place des femmes et des minorités dans les Jeux Olympiques de 1896 à nos jours".

Les matinées étaient consacrées à des ateliers éducatifs autour de la pratique d'activités sportives et de l'Olympisme. À ce titre, Cyril Chomarat du CREPS de Vichy a réalisé une présentation sur les grands repères du sport santé. Également, Richard Roussel et Yves Leycuras du Cercle Pierre de Coubertin ont animé une matinée sur la pratique sportive féminine dans l'histoire, incluant la projection d'un film sur Alice Milliat et la présentation de la pratique sportive féminine en France à partir de journaux d'époque. Lors de la dernière matinée, le CROS Auvergne-Rhône-Alpes a animé une exposition sur les discriminations comprenant divers ateliers par petits groupes, qui incitaient la réflexion et la prise de parole des élèves sur ce sujet. Cette exposition sur les discriminations a été conçue par le CROS Auvergne-Rhône-Alpes et aborde différentes thématiques de la discrimination dans le milieu du sport. Cette ressource pédagogique peut être mise à disposition des



écoles et des établissements scolaires notamment, qui souhaitent développer des programmes et des projets pédagogiques autour de l'Olympisme.

En ce qui concerne les après-midis, elles étaient consacrées à la pratique d'activités sportives par demi-groupe. Les 2 premières après-midis ont été consacrées à la pratique de l'athlétisme et de l'aviron. L'athlétisme a pris la forme de mini Jeux Olympiques, avec notamment le record du 100 m féminin et masculin et le record du 5000 m en relais. Pour l'aviron, une petite compétition a été organisée à chaque fin de session. Enfin, la dernière après-midi a été consacrée à l'initiation au breakdance par Olivier Lefrançois, venu présenter l'histoire du hip-hop et faire découvrir la pratique du breakdance.

Le succès de cette 2^{ème} édition a permis aux ambassadeurs de l'académie de Clermont-Ferrand de repartir outillés. L'ensemble des participants devra pour la nouvelle année scolaire 2020/2021, promouvoir le dispositif Génération 2024 auprès de leurs établissements.



© Ville de Vichy

Le Club
PARIS 2024



CONFINEMENT ET RENTRÉE SPORTIVE : DES ACTEURS RÉGIONAUX MOBILISÉS

Ligues, comités, clubs, collectivités... chacun a dû redoubler d'imagination pour maintenir le lien social et l'activité physique et sportive chez les pratiquants (et non pratiquants) pendant la période de confinement, puis de reprise. Nous avons rencontré plusieurs acteurs du sport en Région qui partagent leurs initiatives.

Club de Meylan Escrime

Franck Sterckx, maître d'armes au club de Meylan Escrime

Au club de Meylan Escrime, nous avons 150 licenciés qui évoluent dans une section de licenciés valides qui pratique uniquement le sabre et une section handisport qui pratique les trois armes. Nous animons des séances de sport en entreprise entre midi et deux, plutôt axées sur l'entretien physique, le cardio, la remise en forme. Et nous gérons avec le Comité Régional un centre de formation pour les -17 ans et -20 ans où nous suivons 12 jeunes.

Qu'avez-vous mis en place pendant le confinement ?

On ne savait pas combien de temps on allait être confinés, on ne pensait pas que ça durerait aussi longtemps. Du coup, on a mis deux semaines à réaliser qu'on n'allait plus voir nos adhérents et qu'il n'y aurait plus de compétition avant un moment. Nous avons donc lancé plusieurs choses pour ne pas perdre le contact surtout ! Nous avons lancé des cours en ligne, à raison de trois par semaine. Il y avait du monde au début, c'était l'occasion de se voir et de faire du sport ensemble, mais petit à petit la fréquentation de ces sessions a diminué. Nous avons aussi réalisé et partagé des vidéos, sur l'escrime en général, comment aborder l'escrime, les stratégies ou encore quelques exercices à faire chez soi. Les cours qui ont très bien marché, ce sont ceux que nous faisons entre midi et

deux pour les entreprises. L'animatrice a réalisé ces cours en ligne et elle continue actuellement à le faire.

On a gardé aussi le lien en continuant à marquer les temps forts de l'année. Par exemple, nous faisons une remise de diplômes pour les jeunes en fin d'année. On a fait cette remise de diplômes quand même par e-mail mais il manquait quelque chose.

Et le déconfinement ?

Quand on a été déconfinés, on a tout de suite mis en place des séances avec le groupe des jeunes compétiteurs. Comme ils n'allaient pas à l'école (ou seulement une semaine sur deux), on les avait toute la journée. Là c'était formidable pour nous. On a mis une piste dehors et on a pu donner des leçons individuelles. On a pu faire ce qu'on n'avait pas eu le temps de faire avant le confinement. Ça les a boostés ! Nous avons aussi mis en place des collectifs de préparation physique en extérieur et on a fait de l'escrime en plein air, ce qui n'est pas évident dans notre discipline. On s'entraîne dans l'objectif de se confronter aux autres lors de compétitions mais ça on ne l'avait pas et on ne l'a toujours pas !

Comment s'est passée la rentrée sportive ?

On n'a pas pu reprendre normalement. Nous avons repris les entraînements à fond avec tous les groupes de compétiteurs. En revanche, on a toujours un turn-over de 20 à 30% de licenciés, et cette année

c'est la catastrophe. On va finaliser les inscriptions bientôt mais on a très peu de nouveaux. On a perdu peu de monde chez les jeunes qui étaient déjà fidélisés. Par contre je pense qu'on a perdu pas mal de licenciés dans les groupes de débutants qui n'avaient que 6 mois d'escrime. Il ne faut pas oublier aussi que l'on voit de l'escrime à la télé une fois tous les quatre ans, lors des Jeux Olympiques. On avait plein de projets, entre autre de développer le club, on avait embauché un nouveau salarié pour ça qui devait augmenter le nombre de licenciés, promouvoir l'escrime et développer la discipline dans la vallée du Grésivaudan. Ce qu'il ne s'est pas du tout passé avec le report de Tokyo !

Aujourd'hui, on se demande si on doit ou pas organiser des compétitions. Quel intérêt si tous les tireurs n'ont pas pu s'entraîner de la même façon, en fonction de la géographie de leur club ? D'autant plus que le protocole sanitaire pour organiser une compétition est impossible à mettre en place. La Fédération a reporté les Championnats de France 2020 des catégories -17 ans, -20 ans et séniors qui devaient avoir lieu en mai et juin. Mais les clubs ont commencé à annuler l'organisation des Championnats des -20 ans. On attend une décision claire de la fédération sur les deux autres catégories, mais on ne se sent plus fédérés et c'est dommage.

Interview réalisée le 1^{er} octobre 2020

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tir à l'Arc

Evelyne Glaize, Présidente de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tir à l'arc

Quelles ont été vos activités pendant le confinement ?

J'ai beaucoup échangé avec les Présidents des Comités Départementaux pour leur préciser les informations réglementaires. Nous avons également envoyé des messages aux clubs pour leur transmettre les informations en notre possession. La fédération a aussi mis en place des animations et informations du type "comment tirer avec un arc à la maison ?" ou "comment s'entraîner physiquement chez soi ?".

À la sortie du confinement, la fédération a lancé un challenge virtuel. Les archers tiraient chez eux puis envoyaient leur feuille de marque avec les impacts de flèche en photo. La fédération réalisait alors un classement par discipline et par arme. Le challenge national s'est arrêté à la fin juin et les meilleurs clubs ont pu gagner du matériel ou des goodies. La ligue a poursuivi au niveau régional durant l'été. Nous avons cumulé les scores du challenge national et du challenge régional pour établir un classement symbolique.

Vous avez mis en place plusieurs actions pour accompagner les clubs

à l'après-confinement ?

L'Equipe Technique Régionale (ETR) et les dirigeants du comité régional ont travaillé sur la saison estivale et la préparation de la rentrée en septembre pour amener nos archers à revenir dans les clubs. Ainsi, du 1^{er} juillet au 12 septembre, trois dispositifs ont été mis en place par la ligue. Tout d'abord, l'organisation de stages d'été à destination des compétiteurs les plus chevronnés aussi bien chez les adultes que chez les jeunes. Les parents nous ont exprimé leur satisfaction sur la mise en place de ces stages pour leurs enfants.

Ensuite, nous avons offert la possibilité aux clubs d'organiser des stages d'été adaptés à leurs besoins, avec la mise à disposition d'un brevet d'État membre de l'ETR pour leur encadrement.

Enfin, pour attirer un nouveau public et proposer une activité de proximité dans les communes, nous proposons aux clubs de les accompagner dans l'organisation et l'animation de journées découverte. Ces projets ont permis aux brevetés d'Etat membres de l'ETR de retrouver une activité professionnelle qui s'était arrêtée pendant le confinement.

Qu'en est-il de la rentrée des clubs ?

La fédération a initié une grande campagne de communication intitulée "Je suis une flèche" avec pour objectif d'organiser lors

des week-ends du 5 et du 12 septembre des journées portes ouvertes. Certains clubs se sont appuyés sur cette campagne pour reprendre leur activité. Ils ont accueilli beaucoup de nouveaux licenciés. Quelques clubs saturent maintenant sur leurs créneaux qui se sont remplis très rapidement.

Après enquête, on a constaté que des clubs ont repris fin août alors que d'autres commencent tout juste leur saison. Les clubs ont dû s'adapter aux différents protocoles demandés par les collectivités, à l'accessibilité aux équipements et ont dû trouver des bénévoles mobilisables notamment pour l'accueil et la désinfection du matériel. Il y a donc de nombreuses disparités sur la Région, liées aux contraintes de leur territoire.

Prévoyez-vous une baisse de licenciés ?

Il est difficile d'avoir des éléments pour le moment avec la rentrée différée de chaque club. Nous aurons plus de visibilité à la mi-octobre. Mais je sais que nous serons impactés, c'est évident ! Chaque année nous avons un turn-over de 30% de nos licenciés, comme beaucoup de fédérations et prochainement nous verrons ce qu'il arrivera pour cette nouvelle saison.

Interview réalisée le 24 septembre 2020



**Je suis
une
flèche**

Inscription en club dès 7 ans www.fft.fr

Ville de Villeurbanne

Xavier Fabre, Président de l'Association National des Directeurs et Intervenants d'Installations et des Services des Sports (ANDIIS) Auvergne-Rhône-Alpes et Directeur du sport de la ville de Villeurbanne

Comment avez-vous accompagné les clubs du territoire pendant la période de confinement ?

Les associations sportives, mais aussi culturelles ou socio-éducatives ont reçu toutes les semaines une newsletter les informant des actions qu'elles devaient mettre en place pour pouvoir être soutenues par l'État. Au fur et à mesure des semaines, nous indiquions tous les aspects sanitaires à respecter et systématiquement nous les informions des démarches administratives qu'elles devaient réaliser. Ces newsletters reprenaient en synthèse les différents points administratifs, financiers, juridiques, management... de la période, avec des sources variées de différents acteurs ou encore sur les équipements sportifs.

Spécifiquement pour le domaine du sport, nous avons recensé auprès des clubs les problèmes qu'ils rencontraient sur l'aspect financier, sur la gestion des emplois ou sur toutes autres problématiques.

Pour les associations sportives qui avaient des emplois, un tableau financier leur a été envoyé afin qu'ils nous fassent remonter les éventuels problèmes liés à la non-activité et au coût de leur emploi.

De plus, toutes les subventions accordées aux associations sportives ont été versées.

Vous êtes Président de l'ANDIIS Auvergne-Rhône-Alpes. Comment le réseau a-t-il fonctionné pendant le confinement ?

Nous n'avons pas arrêté d'échanger des documents ! J'ai partagé l'ensemble des éléments que nous réalisons à Villeurbanne aux 105 membres. Les

collègues m'envoyaient également des documents que je rediffusais au réseau. Avec le CA, nous avons eu plusieurs réunions en visioconférence. Au niveau national, l'ANDIIS faisait partie du comité de pilotage des protocoles mis en place par le Ministère des Sports aux côtés de l'ANDES et nous avons ainsi pu diffuser beaucoup d'informations aux territoires, pour des relectures de documents, sur des idées de protocole....

La reprise des activités sportives s'est faite progressivement en plusieurs étapes successives : le 2 juin, le 22 juin, le 11 juillet et le 13 août. Comment avez-vous réagi lors de la publication des circulaires, notamment sur la thématique des équipements sportifs ?

Lors de la publication des nouvelles circulaires, nous informions les clubs. Sur la thématique des équipements sportifs, nous avons rouvert les équipements au mois d'août pour les structures sportives de niveau "national amateur". Le niveau professionnel a repris dès le mois de juin dans le respect des règles édictées par le Ministère des Sports.

Au niveau des équipements aquatiques, nous avons rouvert nos piscines dès début juillet au public avec des taux d'ouvertures bien moindres par rapport à ce qu'on connaît d'habitude. On a organisé nos ouvertures de piscines en quatre créneaux de 2 heures sur une journée, avec deux nocturnes supplémentaires le mardi et jeudi. Avec sur chaque créneau l'accueil de 100 personnes maximum au début. Puis une augmentation s'est faite au fur et à mesure, pour arriver à 300 personnes par créneau en fin de saison. Au mois de juillet, le club de natation, qui évolue en Nationale 2, a repris sur des créneaux spécifiques mis à disposition par la collectivité.

Comment s'effectue la reprise du sport sur votre territoire suite à cette crise sanitaire ?

Aujourd'hui, tous nos équipements sportifs sont ouverts, avec respect des consignes sanitaires de base : port du masque obligatoire, désinfection des mains avant de rentrer dans l'établissement et respect de la distanciation physique. La ville s'est dotée de distributeurs sur pied de gel hydroalcoolique installés dans les entrées qui permettent de se désinfecter les mains. Ensuite, chaque club doit mettre en œuvre le protocole édicté par sa fédération. Pour ceci, nous avons fait signer une convention COVID complémentaire à la convention de mise à disposition des équipements sportifs. Les Présidents s'engagent ainsi à faire respecter le protocole sanitaire de base et le protocole sanitaire fédéral.

Beaucoup craignent une baisse du nombre de licenciés, avez-vous déjà des retours ?

Pour le moment, nous n'avons pas de retour sur la perte de licencié dans les clubs. Je dis bien, pour le moment ! La plupart des clubs reprennent cette semaine, donc il est difficile d'avoir une vision pour l'instant. Mais je pense que certaines associations auront des difficultés à renouveler leur effectif notamment sur des petites structures. La seule contrainte identifiée, en ce début de saison, c'est la nécessité dans certaines disciplines de fournir des certificats médicaux avec un test COVID négatif pour pouvoir pratiquer. Pour les sports collectifs, la problématique que nous aurons sera liée au report des matchs suite à la découverte de cas positif au COVID. La planification 2020 ne sera pas simple. Pour nous, c'est environ 150 rencontres sportives par week-end.

Interview réalisée le 14 septembre 2020

LA FOAD, UNE NOUVELLE SOLUTION PRATIQUE POUR SE FORMER

Face au contexte épidémique actuel, l'organisation des formations en présentiel s'est nettement arrêtée. Les organismes de formation, les CFA ou encore les formateurs indépendants ont dû trouver des alternatives pour maintenir une continuité pédagogique. La formation à distance s'est donc imposée aux formateurs comme aux stagiaires.

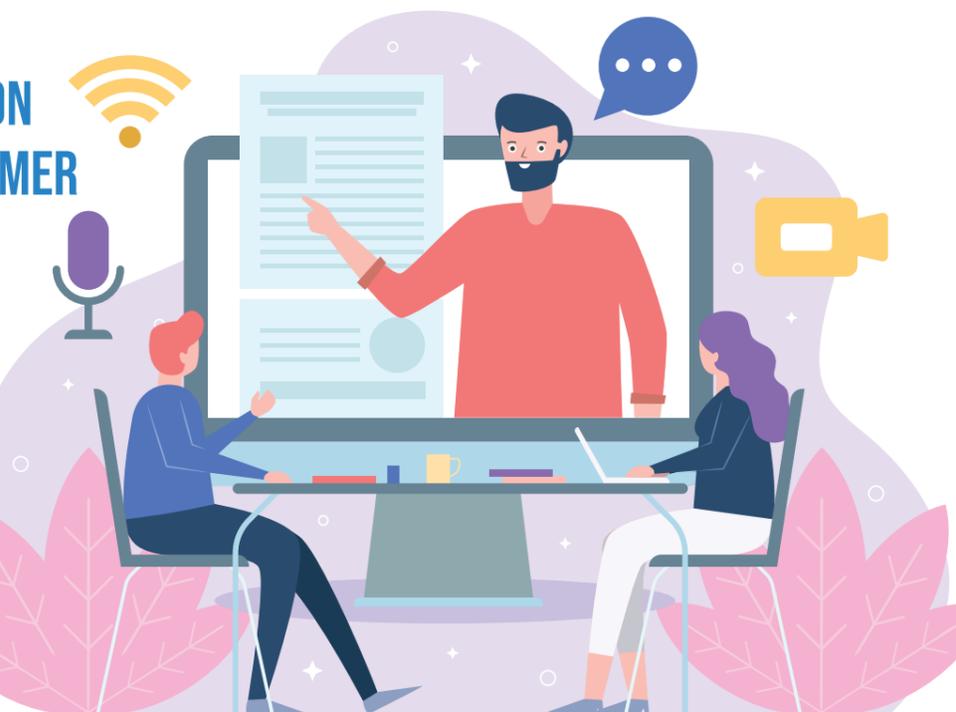
FOAD : de quoi s'agit-il ?

Formation ouverte, à distance, en présentiel, "e-learning", "mix-learning", "blended-learning"... tous ces termes et concepts renvoient à des réalités différentes. Mais quand est évoquée la Formation ouverte et à distance (FOAD), de quoi parle-t-on vraiment ?

La FOAD va de pair avec l'utilisation d'outils numériques. C'est une méthode d'enseignement souple et adaptée en fonction des besoins individuels et collectifs. On pourrait croire que la FOAD s'organise exclusivement en distanciel. L'ambiguïté vient du fait d'avoir accolé "à distance" à "ouverte", ce qui peut laisser entendre que les deux concepts sont intimement liés alors que ce n'est pas le cas : une formation ouverte peut ne pas être à distance et inversement.

Pourquoi la FOAD est d'actualité ?

Le développement de la formation à distance ne date pas d'hier mais devient une modalité de plus en plus demandée dans le contexte actuel. La crise sanitaire "COVID 19" a renforcé d'autant plus la transformation des formations présentiels en distanciel.



Cela s'explique d'abord par la qualité des outils numériques présents sur la toile, permettant l'animation de formations de qualité. La multiplication des outils de communication et d'échanges permet de recréer les conditions de la formation en présentiel (visioconférence, tchat, classe virtuelle). La formation à distance s'ouvre également à un plus large public en proposant des modalités sans contrainte de déplacement, à des rythmes personnalisés et à des coûts plus abordables financièrement. Aussi la formation à distance est une manière supplémentaire de transmettre des savoirs, plus souple, qui développe l'interactivité pour amener les stagiaires à être plus actifs et plus autonomes dans leurs apprentissages.

Quelles sont les différents formats de la FOAD ?

Le "e-learning" est une formation à distance qui utilise exclusivement des technologies de l'information (TIC) pour communiquer et former. On entend par TIC, l'ensemble des technologies numériques (ordinateurs, tablettes, logiciels, réseaux électroniques, multimédia, "clouds"...).

Une formation multimodale ou "blended learning" (ou formation mixte / hybride) associe et combine des modalités d'apprentissage diversifiées : > du présentiel (ateliers, séminaires, stages, conférences) ; > du distanciel (cours par correspondance, auto-formation en ligne, vidéocast, podcast, visioformation, exercices en ligne, activités téléchargeables...); > de l'informel (accompagnement terrain, blog, communautés de pratiques, réseaux sociaux...).

Ne pas confondre FOAD avec...

> D'autres formes d'apprentissage. Par exemple, l'autoformation : se former soi-même, chez soi, dans un système éducatif, des groupes sociaux, ou encore avec l'appui de ressources propres ou sollicitées à l'extérieur.

> Des outils technologiques. Par exemple, les LMS (ou Learning Management System) : plateforme d'enseignement à distance qui accompagne toute personne impliquée dans un processus d'apprentissage en ligne. Ce type de logiciel permet de gérer l'activité des apprenants et des formateurs, ainsi que la diffusion des contenus pédagogiques.

GUIDE DE LA RENTRÉE SPORTIVE

Reprendre la pratique dans le respect des mesures gouvernementales

Le Ministère chargé des Sports a élaboré des fiches de rentrée afin d'accompagner les différents acteurs du monde sportif dans la reprise de leurs activités.

Ainsi 4 fiches thématiques sont proposées, disponibles sur le site du ministère et mises à jour dès que de besoin.

Ces fiches concernent :

- > les établissements publics
- > les manifestations sportives – accueil du public
- > la pratique sportive
- > les stagiaires de la formation professionnelle

Ces fiches servent ainsi de bases communes à la réalisation de protocoles sanitaires de chaque acteur du mouvement sportif. En effet, la mise en œuvre adaptée, par les fédérations sportives, des recommandations générales à la pratique spécifique de leur sport et la diffusion auprès de leurs réseaux sont de leur propre responsabilité. Les fédérations sont ainsi appelées à trouver la meilleure solution pour appliquer les mesures préconisées, afin de lutter collectivement contre la propagation de la COVID-19 et d'assurer la santé et la sécurité des pratiquants.

S'agissant des lieux de pratique, le "guide des recommandations des équipements sportifs, sites et espaces de pratique sportive" a été également actualisé en septembre 2020. Tel qu'énoncé dans son préambule, il est rappelé "qu'en matière d'équipements sportifs, sites et espaces de pratiques sportives, ce sont les maires et les Préfets qui, au plus près du terrain, jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre du déconfinement. C'est à

eux qu'il reviendra d'en établir les conditions de réouverture dans le respect des règles sanitaires édictées par le Gouvernement". Les clubs évoluant dans des équipements sportifs mis à disposition par leur collectivité sont invités à se rapprocher de celle-ci pour faire le point sur l'ensemble des règles et mesures à prendre en compte.

Enfin, le ministère met également à la disposition des acteurs sportifs une fiche de recommandations en cas de suspicion ou de cas positif à la COVID-19.

La DRDJSCS ne saurait que trop conseiller d'inviter les acteurs du monde sportif à s'appuyer sur ces recommandations et s'assurer de la mise en œuvre des mesures nécessaires afin de permettre la reprise d'activités physiques et sportives sous les meilleures conditions possibles au regard du contexte actuel.

Retrouvez l'ensemble de ces supports sur : www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/guide-de-la-rentree-sportive



J'AI
L'ESPRIT
POUSSIN,
J'AI
L'ESPRIT
TROP
CONTENTE



TROUVEZ VOTRE CLUB SUR
monclubpresdechezmoi.com

ORGANISME DE FORMATION

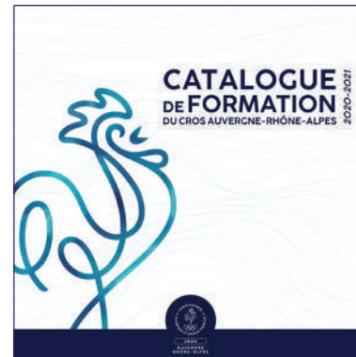
Le catalogue de formation du CROS 2020-2021 est disponible

Chaque année, le CROS Auvergne-Rhône-Alpes et sa commission professionnalisation proposent un grand nombre de formations pour répondre au mieux aux besoins des acteurs du Mouvement Sportif (ligues, comités régionaux, comités départementaux et clubs).

Parmi six thématiques (Communication, Finances, Éducation et Pratique Sportive, Gouvernance, Management, Montée en compétence), diverses formations et accompagnements sont proposés. À travers cette offre, les objectifs du CROS sont de vous

aider à développer les compétences de vos équipes (élus et salariés) et à professionnaliser vos structures. Ces sessions peuvent être également animées au sein de votre réseau.

Aussi l'équipe du CROS est à votre disposition pour étudier vos demandes de formation adaptée aux spécificités de votre structure. Enfin, toutes les sessions sont organisées dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite et les contenus pédagogiques peuvent être adaptés selon certains types de handicaps.



Pour plus d'informations, vous trouverez tous les renseignements sur www.crosauvergnerrhonealpes.fr (onglet "formation")

RENCONTRE MÉDICALE DES LIGUES

Une 6^{ème} édition très appréciée

Malgré un contexte sanitaire particulier, la Rencontre Médicale des Ligues a finalement pu avoir lieu le 26 septembre 2020, à Tremplin Sport Formation, sur Voiron et quel succès !

Tout d'abord le succès d'un public au rendez vous, avec 60 personnes représentant les ligues, comités, clubs, CDOS, CROS ou autres organisations qui ont eu la chance de suivre ce programme alléchant.

Ensuite, le succès d'être accueilli à la fois par le Président Christian Levarlet et Claude Vialis, son Vice-Président au CROS, mais aussi par Sandrine Chaix, conseillère spéciale au handicap de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, puis d'être honoré par la présence d'Anne-Sophie Barthet qui a rappelé l'état d'esprit *Sentez-Vous Sport*.

Le succès fut ensuite poursuivi par les présentations des CDOS Ardèche, Loire et Haute-Savoie, qui ont rapporté leurs actions locales en sport santé.

Leurs présentations ont déjà permis de comprendre qu'il existait différentes façons de développer ce nouveau mode de pratique sportive.

Ils ont rappelé les différents publics touchés par les actions locales (bien être, santé, ALD) et que l'essentiel des actions référencées se situaient, à juste titre, après les soins médicaux et avant l'entraînement sportif habituel.

Mais l'apogée de ce succès reste sans nul doute l'intervention de Jacques Bigot, professeur de sport et Responsable Ressources National Sport Santé Bien-Être, venu grâce à son "amitié des bassins" qui le lie au médecin du CROS, le Dr Patrick Croisy. Il a proposé un état des lieux du Sport Santé Bien-Être d'une qualité irréprochable comme à son habitude.

Après avoir rappelé l'historique de ce Pôle ressource National Sport Santé Bien-Être finalement créé à Vichy en 2016 par le Ministère, Jacques

Bigot a rappelé quelques définitions importantes que sont la santé (bien être physique, psychologique et social) et le sport (toute forme d'activité physique).

Puis une définition a largement fait réfléchir l'assemblée : la sédentarité qui se définit comme une personne qui passe plus de 6-7h assis par jour !

Devant les interrogations de son public, il a rappelé que 70% des français sont donc sédentaires (la plupart d'entre nous, y compris de très grands sportifs) et que le coût estimé de cette sédentarité était de 17 milliard d'euros par an.

Il a rappelé ensuite que l'activité physique ne se faisait pas que dans les salles de sport mais aussi, voir même surtout, dans le paysage domestique et professionnel, et qu'une inactivité physique correspondait à moins de 30 minutes d'activité physique par jour, rassurant l'assemblée, mais insistant sur le coût mondial de cette dernière (5,3 millions de décès et 61 milliards d'euros par an).

Au décours de son intervention, il a rapporté une étude récente importante qui montrait que les collégiens actuels avaient perdu 25% de leurs capacités physiques en 40 ans, réalisant un 600 mètres en 1 minute de plus !

Il a alors mis en parallèle l'évolution de la surcharge pondérale (50% actuellement), les "écrans" de plus en plus présents chez la jeunesse, entraînant un nécessité de lutter contre la sédentarité et d'améliorer la nutrition.

Il est revenu alors au sujet principal, rappelant que le Sport Santé Bien-Être (SSBE) visait tous les âges, ne servait pas à guérir d'une pathologie mais s'inscrivait par définition dans un projet sportif personnalisé dans le cadre d'un parcours de soin.

Ces notions s'inscrivent dans l'instruction du Ministère des Sports



de 2012 qui est toujours d'actualité. Même si la loi de modernisation du système de santé de 2016, et surtout le décret de prescription ont restreint le contexte autour des pathologies dites "Affection Longue Durée". Les arrêtés de 2018 et 2019 sont ensuite venus parfaire les certifications fédérales puis les qualifications professionnelles de cette entité.

Enfin, Jacques Bigot a insisté sur les différents objectifs et modalités d'exécution de ce SSBE autour du RASP (Régulier, Adapté, Sécurisé, Progressif) tout en gardant l'objectif des 4P (Pérenne, Personnalise, Progrès, Plaisir).

Le succès fut ensuite agrémenté des traditionnels ateliers, un peu raccourcis par manque de temps, où les Dr Cohn, Croisy et Mercier-Guyon ont pu proposer des réflexions sur les commotions cérébrales, l'information des médecins prescripteurs et des éducateurs sport APA et sur les rôles et attentes de la ligue en matière de sport santé.

Au final, grâce à un intervenant de qualité en la personne de Jacques Bigot et une belle organisation par l'équipe du CROS et de sa commission médicale, la journée fut un réel succès.

UNE CONVENTION SIGNÉE AVEC LE RECTORAT DE LYON

L'académie de Lyon et le mouvement olympique, ensemble vers Paris 2024

Le Recteur de l'académie de Lyon et Chancelier des Universités, Olivier Dugrip et le Président du CROS Auvergne-Rhône-Alpes, Christian Levarlet ont signé mardi 22 septembre une convention de partenariat qui s'étend de 2020 à 2024.



À la veille de la Journée Nationale du Sport Scolaire - qui a lieu le mercredi 23 septembre - la signature de cette convention a contractualisé le travail en collaboration mis en place depuis 2018 entre l'académie et le CROS concernant le dispositif Génération

2024. Le mouvement olympique et sportif envisage de déployer cette convention sur l'ensemble du territoire.

La pratique sportive est un support essentiel dans la construction de la vie sociale dès le plus jeune âge. Les valeurs éducatives et sociales véhiculées par le sport sont sources d'épanouissement personnel et de bien-être. C'est pour cette raison que la convention facilitera les collaborations entre le monde scolaire et le mouvement sportif par le biais notamment du dispositif "Génération 2024" avec les objectifs suivants :

> Contribuer sur l'ensemble du territoire à l'accès à la pratique d'activités physiques et sportives diversifiées à l'École, en complément de l'EPS obligatoire, dans le cadre des sections sportives scolaires, des associations sportives d'école et d'établissement mais aussi de clubs dans le temps

périscolaire et extrascolaire ;

> Promouvoir les valeurs de l'olympisme et l'éthique sportive ;

> Favoriser l'acquisition d'une culture générale en s'appuyant sur les activités physiques et sportives ;

> Permettre la pleine utilisation des installations sportives en lien avec les collectivités territoriales.

En pratique, cette convention prévoit entre autre l'élaboration de supports pédagogiques en commun ou encore la mise en oeuvre d'actions éducatives co-construites, notamment via l'organisation de la journée du sport scolaire (23 septembre 2020), de la semaine olympique (en février chaque année) et de la journée olympique (le 23 juin chaque année).

Elle formalise également la volonté de favoriser l'utilisation optimale des équipements sportifs, en concertation avec les collectivités territoriales.

CDOS DE HAUTE-SAVOIE

Covid-19, quelles conséquences pour le mouvement sportif haut-savoyard ?

Depuis début mars, les bouleversements liés à la crise sanitaire ont été nombreux partout en France, et le mouvement sportif haut-savoyard n'a malheureusement pas échappé à ces difficultés. Clubs et Comités Départementaux reprennent progressivement leurs activités, en s'adaptant à un contexte rempli d'incertitudes et de contraintes nouvelles.

Une activité malgré la crise

Dès le printemps, certains étaient sur le pont, au plus près des personnes touchées. L'aide apportée par le Comité Départemental de Sauvetage et de Secourisme aux urgences de Thonon-Bains a ainsi été précieuse. Les équipes mobilisées se rendaient sur place tous les matins, avant de prendre la direction de l'hôpital pour fluidifier l'accueil des patients et réorienter les cas les plus graves. Cela a représenté en tout une implication de 4 436 heures, en tant que bénévoles.

Autre exemple, l'implication de certaines structures qui ont vite été capables de mobiliser les outils numériques pour mettre en relation éducateurs et licenciés. Le Comité Départemental de Danse et les différents clubs sont par exemple restés en contact avec leurs élèves, par le biais de la visioconférence. Une initiative innovante et appréciée, même si les inégalités en termes d'accès à une connexion Internet stable sont un facteur à prendre en considération, dans une discipline où écoute et coordination sont les maîtres-mots.

Des sports de nature moins impactés

Si la plupart des clubs ont pu reprendre leurs activités, au moins partiellement, les conséquences n'ont pas été les mêmes selon les disciplines. Là où judo, karaté ou encore kick boxing ont

dû faire preuve de patience, avec des protocoles sanitaires drastiques pour limiter au maximum les risques malgré les contacts, les sports de nature, très développés en Haute-Savoie, disposent d'un terrain de jeu varié et sont moins limités par les problématiques d'accès aux infrastructures. Du moins pour la pratique des activités.

Cyclisme et cyclotourisme bénéficient de nombreuses voies vertes pour permettre aux licenciés d'effectuer leurs sorties en toute sérénité, en respectant naturellement les gestes barrières et la distanciation physique. Si plusieurs compétitions et manifestations ont dû être annulées ou repoussées, d'autres ont pu se maintenir aux dates convenues.

La randonnée pédestre et la course d'orientation ont également réussi à faire face malgré la crise. Si la première nommée craint une baisse du nombre de licenciés de 10 à 15% pour la saison à venir, l'impact reste limité, notamment en raison de l'absence de salarié dans les clubs. La reprise du

covoiturage, masqué, favorise des activités régulières pour la randonnée pédestre, malgré des contraintes concernant la taille des groupes, avec pas plus de 15 personnes en montagne. Concernant la course d'orientation, de nouvelles prises de contact ont même pu avoir lieu avec collègues et lycées du département, désireux de proposer des sports plus appropriés au contexte sanitaire actuel.

Mais attention, si certaines structures s'en sortent mieux que d'autres, le contexte reste très délicat, avec de réelles contraintes organisationnelles et une vision à très court terme concernant la tenue ou non des différentes compétitions. Les plus impactés sont malheureusement les clubs ayant recouru à des salariés. Et s'il est encore un peu tôt pour avoir une vue globale de la situation, en Haute-Savoie comme partout ailleurs, le risque d'une baisse importante du nombre de licenciés, mais aussi de l'appui des sponsors, pèse grandement sur l'avenir.



© Comité Départemental de Sauvetage et de Secourisme de Haute-Savoie

CDOS DE LA HAUTE-LOIRE

Succès pour les "quartiers d'été" au Puy-en-Velay

Dans le contexte sanitaire exceptionnel que connaît notre pays depuis plusieurs mois, qui se double désormais d'une crise économique de grande ampleur, les actions en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV) prennent une importance accrue.

La mobilisation de l'État s'est concrétisée cet été avec l'opération inédite « Quartiers d'été 2020 ». En Haute-Loire le CDOS et le DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers) ont coordonné une action d'envergure qui a obtenu un grand succès. La grande réactivité de l'offre sportive a permis de proposer de nombreuses activités sportives.

Chaque jour, des associations et clubs du territoire ont permis de rendre accessible leurs activités. Pêle-mêle, les habitants des quartiers de Guitard et du Val-Vert ont pu s'initier au: bowling, sport de raquettes, danse, street workout, volley, baseball....



CDOS DU PUY-DE-DÔME

Les sportifs et les bénévoles appelés à donner leur sang

En cette rentrée 2020 si particulière, le CDOS du Puy-de-Dôme a souhaité apporter son soutien à l'Etablissement Français du Sang (EFS) en organisant une collecte de sang le lundi 26 octobre

2020. Ainsi, les licenciés et les bénévoles sont conviés à venir faire acte de solidarité et ainsi à donner leur sang tour à tour tout au long de la matinée du 26 octobre 2020. Plus que jamais après ce premier

semestre 2020, les réserves sont faibles et l'EFS compte sur la mobilisation de tous et notamment du mouvement sportif pour le don du sang.



CDOS DU PUY-DE-DÔME

Les vacances apprenantes au cœur des activités du CDOS 63 cet été

Sport Jeunes, notre Centre de loisirs sportifs en mode vacances apprenantes.

Cela fait déjà plus de 20 ans que le CDOS 63 organise Sport Jeunes durant les vacances scolaires. Cet été, les enfants de 6 à 16 ans ont à nouveau été accueillis pendant 4 semaines dans notre Centre de loisirs situé à Clermont-Ferrand. Des activités sportives encadrées par des éducateurs diplômés étaient au programme des après-midi et complétées tous les jours par un temps de soutien scolaire sous forme d'animations éducatives et ludiques (réalisation de travaux pratiques : construction d'une torche, de médailles, participation à un concours de dessin sur le rôle des sportifs dans la préservation de la nature, jeux mathématiques, concours de géographie, jeux de société géants...).

En parallèle, chaque vendredi, comme le veut la tradition à Sport Jeunes, des mini challenge éduco-sportifs mêlant défis sportifs et quizz éducatifs en lien avec l'Olympisme étaient au programme pour le plus grand plaisir des jeunes participants.



Des Stages ADOS sportifs et éducatifs

Cet été, le CDOS du Puy-de-Dôme a également organisé 2 stages ADOS SPORT-ANGLAIS. Ces stages d'une semaine, accessibles aux jeunes scolarisés au collège, sont organisés autour d'animations sportives (trampoline, VTT, luge d'été, escalade, patinoire, randonnée...) et de cours d'anglais ludiques, pratiques et surtout très interactifs tous les matins avec notre partenaire "Langue Communication Interactive". La musique, le sport, le théâtre, les jeux olympiques, la cuisine... font partie des thématiques abordées lors de ces temps éducatifs.



5 semaines d'EH, T'ES FOOT !?

Sur une initiative de la Préfecture du Puy-de-Dôme et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le CDOS du Puy-de-Dôme a organisé du 15 juillet au 15 août 2020, "EH, T'ES FOOT !?" au Stade de la Fraternité à Clermont-Ferrand. Cette action a également reçu le partenariat de la Ville de Clermont-Ferrand et de la CAF du Puy-de-Dôme ainsi que de nombreuses associations de quartier. Cette action, entièrement gratuite, était accessible à tous les jeunes de 6 à 14 ans avec au programme :

> Des activités éducatives et ludiques tous les matins en partenariat avec 4 associations (ASC Clermont Nord, Coup de Pouce, Family Social Club, et L'Ouverture).

> Des activités Foot les après-midi en partenariat avec le District du Football, Clermont Métropole FC et L'Ouverture.

En complément, des matinées de sensibilisation avec les services de la police nationale ont été organisées ainsi que des initiations moto avec le CLJ de la police nationale.

Enfin, pour clore cette belle action, un tournoi de foot a été organisé le lundi 17 août 2020 au Clermont Foot 63 avec nos jeunes d'"EH T'ES FOOT !?".



Passé ton PSC 1 Secourisme cet été

Dans le cadre des vacances apprenantes toujours, le CDOS du Puy-de-Dôme a pour la première fois proposé des sessions de "Passé ton PSC 1 Secourisme cet été" les mercredi 26 et jeudi 27 août 2020 dans ses locaux. C'est ainsi que 17 jeunes âgés de 12 à 17 ans ont pu passer et obtenir entièrement gratuitement leur diplôme qui leur sera à coup sûr utile dans les années à venir.



CDOS DE L'AIN

Les Poulettes se bougent !

C'est au Monastère de Brou que se sont donnés rendez-vous, le dimanche 6 septembre, près de 110 "Poulettes" et quelques "Coqs" pour entamer la 8^{ème} édition des "Poulettes se bougent". Le CDOS 01 a connu un record de participation pour cette boucle de 11 km au travers des sentiers de Bourg-en-Bresse à la fois sportive, culturelle et conviviale.



L'idée de la commission féminine du Comité Olympique de l'Ain était de proposer un parcours à thème, cette année : "Dans la campagne en ville - Berk'en Brouss" dans les rues de Bourg-en-Bresse pour sensibiliser les femmes aux déplacements doux.

Hélène Bertrand Maréchal, Vice-Présidente du Conseil départemental, Raymond Perrin, Conseiller départemental, Franck Rigon, Président du CDOS 01 et bien sûr Marie-Jo Bardet, Vice-Présidente et responsable de la commission

féminine du CDOS 01, étaient présents au départ pour encourager et lancer de bon pas toutes nos "Poulettes".

Sur le parcours ils ont pu faire une halte au magnifique Domaine de La Garde où le propriétaire, Friedrich Von Kirchbach, les a accueilli pour partager avec passion et humour l'histoire de ce bel édifice néoclassique du XIX^{ème} siècle.

Et puis comme le dit le proverbe : "après l'effort, le réconfort" ! A l'arrivée de cette belle rando sportive et culturelle, le verre de l'amitié offert par le CDOS 01 les attendait patiemment.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine !



Vous avez dit "relance" ?

par Alain Arvin-Berod, Philosophe et Historien du sport

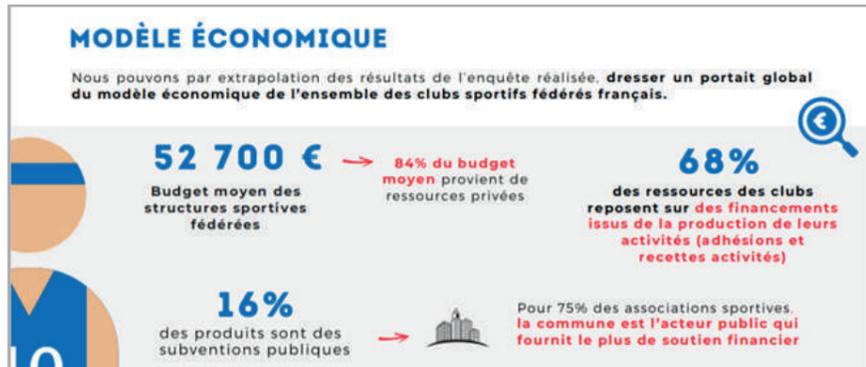


Encore une crise !

On sait que la "glorieuse incertitude" liée aux résultats et aux aléas du jeu est un des ressorts du sport mais personne n'imaginait que cette incertitude pouvait menacer tout l'édifice sportif lui-même et bien au-delà en songeant à la santé, à l'emploi, l'éducation, en clair à toute la société. Le confinement du printemps dernier a apporté la preuve que tout était possible, même le pire, y compris dans le sport.

Le virus COVID-19 a affecté les associations, le bénévolat, mais aussi les entreprises du secteur sportif et leur économie. Pour tous les acteurs, ce sont des baisses notables de ressources comme de licenciés qui ont été provoquées. Il est encore trop tôt pour établir un bilan mais durant cette période difficile, le mouvement sportif et olympique a su limiter certains effets en faisant preuve de réactivité : les JOP de Tokyo et l'Euro de foot ont été décalés d'une année. Le Tour de France retardé et réduit a même réussi à contenir dans les rangs des cyclistes et des organisateurs la diffusion du virus en renforçant le cordon sanitaire dans et autour de l'évènement.

Au plan national une campagne active a été menée par le CNOSF pour recueillir des fonds par la solidarité mais aussi avec Mon Club Près de Chez Moi dont "le but est de booster la pratique sportive et de lever des barrières, en facilitant la découverte, notamment des disciplines les moins médiatisées". Des sportifs de haut niveau ont donné l'exemple par des actions de solidarité comme celle du gardien international de handball, Cyril Dumoulin, qui a collecté plus de 250 000 d'euros pour les personnels soignants et ce grâce à des ventes aux enchères de maillots emblématiques mis en vente par des sportifs de renom. Cette crise sanitaire apparaît au moment où le mouvement sportif est déjà confronté à des défis hérités en grande partie de



son histoire désormais moins en phase avec les évolutions des pratiques et des mentalités...

Remettre l'ouvrage sur le métier

L'étude commandée par le CNOSF au CDES et Olbia Conseils illustre les problèmes posés aux dirigeants sportifs et leurs clubs. Comme l'indiquent les 2 tableaux, la question du modèle économique se double de celle des tendances nouvelles de la société qui compliquent les réponses et réclament une prise de conscience rapide. Le Plan de relance annoncé par le gouvernement est une réponse qui semble aller dans ce sens. Ainsi, face à cette crise, le plan de relance de 100 milliards d'euros doit permettre d'aider l'économie du sport malmenée par les transferts à l'étranger. L'exemple de la relocalisation en France des entreprises dont celles fabricant des baskets incarne cette nécessaire inflexion. Ainsi l'Ardèche s'invite dans la relance ! Comment ? Le made in China pourrait devenir un made in

France. Quatre entreprises françaises se sont associées pour relever le défi d'une industrie qui a quitté la France depuis 40 ans... Une usine de baskets en construction Chamatex Group fait un pari immense en Ardèche pour relocaliser la fabrication de baskets dans un département où le taux de chômage est très élevé. Après 10 années de tests dans le centre de recherche à Annecy (Salomon) pour innover, le bout du tunnel est en vue¹. La numérisation a permis de limiter le nombre de pièces utiles à la chaussure et seule la semelle devra être importée d'Asie car l'Europe a perdu ce savoir faire, explique Thomas Gauthey de l'entreprise de Haute-Savoie. Le coût de la relocalisation de cette industrie représente 10 millions d'euros dont 300 000 euros émanant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. En cas de succès ardéchois, une seconde usine sortira en France. Vous avez dit "relance" ? C'est le moment.

¹ Denis Masseglia "Sports Stratégie" (07/20)

² France Télévisions (24/09/20)



La crise sanitaire oblige à s'adapter à marche forcée

par Maître Benoît Dumollard



Les associations sportives, au même titre que les entreprises appartenant à d'autres secteurs d'activité, sont soumises depuis la période de confinement, qui avait débuté le 17 mars 2020, puis avec la reprise progressive à partir du 11 mai 2020, à des restrictions dans leur fonctionnement sur la base de règles fluctuantes, essentiellement de nature réglementaire et désormais différenciées en fonction des zones géographiques. Cette situation instable qui semble être durable fragilise leur équilibre économique et même sur la durée leur modèle d'organisation lui-même.

De fait, la crise sanitaire apparaît aussi comme un accélérateur des mutations inhérentes aux modes de vie dans la société en générale et dans le monde du sport en particulier. Ces changements avaient déjà débuté avant la crise sanitaire, au cours des dernières années, interrogeant d'ailleurs le mouvement sportif sur son système de financement et de gouvernance.

Sur un plan juridique, la situation sanitaire impose des restrictions, annoncées comme temporaires, mais sans précédent dans les associations sportives. À ce jour, il est encore très difficile de déterminer à quel moment et sur quel format les conditions de la pratique sportive pourront à tout le moins se stabiliser. Le secteur du sport, qu'il soit lucratif ou non lucratif, paie actuellement un lourd tribut en raison des fermetures de salles imposées, si bien que de plus en plus de procédures en référé sont engagées en vue de contester la légalité des arrêtés préfectoraux devant le juge administratif.

Les métropoles sont d'ailleurs plus impactées actuellement par les

restrictions réglementaires du fait de la densité de leur population qui y est nettement plus importante. Dans le même temps, les sports pratiqués en salle sont fortement perturbés du fait de la promiscuité plus importante qu'induit ce type d'activités alors même que la période hivernale se profile.

Sur le plan de la gouvernance et de la démocratie associative, les dirigeants ont dû, au cours des derniers mois, organiser très souvent des assemblées générales à distance, dans le cadre de visioconférences, dans des conditions totalement inhabituelles, sur la base des dispositions de l'ordonnance du 25 mars 2020 dont les conditions d'application pratiques ont pu apparaître parfois un peu floues.

Plus que jamais, dans ce contexte de changement accéléré, les clubs sont obligés de s'interroger sur la nature de leur offre, alors que pendant longtemps ils en avaient la maîtrise par le biais des grandes orientations données, notamment par les fédérations et le ministère des sports. Plus largement, cela s'explique par l'évolution constante et rapide des exigences des "consommateurs" de sport, et donc de la demande des sportifs de tous âges et de tous niveaux. En outre, l'apport des nouvelles technologies offre de nouveaux moyens de pratiquer seul ou au sein de groupes de manière plus ou moins formalisée et organisée.

Même si le sport de loisir, notamment à destination des actifs, n'était pas considéré traditionnellement comme un produit de consommation comme les autres, il apparaît cependant qu'un nombre grandissant de pratiquants s'inscrit dans une association sportive dans le même état d'esprit et avec des demandes similaires, à celles qui sont satisfaites dans une structure dite commerciale.

Cela a d'ailleurs eu pour conséquence que certains membres ne faisant pas

toujours la différence entre d'une part le paiement d'une cotisation donnant généralement accès à un équipement sportif et sous certaines conditions à un encadrement voire à des services réservés aux membres, et d'autre part l'achat d'une prestation de services auprès d'un commerçant, ont voulu réclamer des remboursements de tout ou partie du montant de leur inscription.

En effet, dans ce contexte, certains se sont interrogés sur les conséquences de l'arrêt temporaire du fonctionnement de leur club pendant le confinement sur la continuité de la relation contractuelle existante. Il convient de rappeler que la cotisation associative est à priori réglée de manière définitive et ouvre droit, outre la pratique strictement sportive, à la participation et au vote au sein de l'assemblée générale, alors qu'une prestation commerciale peut être encadrée par des conditions générales de vente spécifiques, prévoyant généralement les conditions d'annulation, de résiliation anticipée et le cas échéant de remboursement.

L'occasion est donc donnée de clarifier pour la saison qui débute le cadre général des offres proposées et les modalités d'inscription des membres des associations sportives. A ce titre, il est conseillé de distinguer chaque fois que cela est nécessaire ce qui pourrait relever de prestations complémentaires ou optionnelles, avec potentiellement des conditions d'exécution distinctes, outre la cotisation annuelle proprement dite.

Cette période de mutation est durable et il est probable que la situation antérieure ne revienne pas à l'identique. Il faut souhaiter que ce changement contraint aura au moins l'avantage de permettre aux clubs sportifs de valoriser au mieux leur savoir-faire, mais aussi d'initier un processus nécessaire de réflexion en vue de changements futurs.

OCTOBRE

24.10

Football Adultes Adapté > Phase 1
Journée 1 Zone 42/43/63 | Firminy (69)

NOVEMBRE

05.11

Handball > FRANCE - BELGIQUE (match
qualificatif aux championnats d'Europe
masculins) | Chambéry (73)



07.11

Football Adultes Adapté > Phase 1
Journée 2 Zone 01/69/74 | Belley (01)

08.11

Triathlon > Bike & Run du Berry
Vaux (03)

09.11 ou 15.11

Tennis > ATP 100 masc. | Roanne (42)

14.11 & 15.11

Gymnastique rythmique > Compéti-
tion Inter-départementale EST
Chambéry (73)

Gymnastique rythmique > Compéti-
tion Inter-départementale OUEST
Gannat (03)

16.11 ou 22.11

Tennis > Open de Saint-Étienne fémin.
Saint-Étienne (42)

21.11

Football Adultes Adapté > Phase 1
Zone 26/07 Saint Peray (07)

28.11

Basket-ball Adapté > Plateau 1 - Zone
Ouest | St Germain Laval (42)

29.11

CROSS Adapté > Championnat Région-
al | Saint Priest (69)

DÉCEMBRE

05.12

Basket-ball Adapté > Plateau 1 - Zone
Est | Lieu non déterminé

05.12 & 06.12

Gymnastique rythmique > Champi-
onnat régional - Individuels Finalité
Régionale | Bourg en Bresse (01)

06.12

Tir à l'arc > Championnat Départe-
mental ouvert | Challes les Eaux (73)

12.12

Sport boules adapté > Championnat
Régional | Clermont-Ferrand (63)

12.12 & 13.12

Gymnastique rythmique > Champi-
onnat régional - Individuels Finalité
Nationale | Riom (63)

19.12

Triathlon > 7^{ème} Run & Bike du Rhonion
Montélimar (26)

JANVIER

20.01

Football Jeunes Adapté > Journée 2
Zone Auvergne | Vichy (03)

23.01

Ski nordique Adapté > Championnat
Régional | Contamines Montjoie (74)

23.01 & 24.01

Gym acrobatique/Tumbling > Sélec-
tives Inter-régionales Sud-Est & Ré-
gionales | Saint-Vallier (26)

30.01

Ski alpin Adapté > Championnat Ré-
gional | Lans en Vercors (38)

30.01 & 31.01

Trampoline > S1 Sélective Régionale :
Elite, Performance & Fédéral
Cusset (03)

Retrouvez tous les événements sur
www.crosauvergnernhonealpes.fr

Calendrier des formations

**Prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1)
Recyclage (7h)**

2 novembre 2020 | Bourgoin-Jallieu

Prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1) (7h)

3 novembre 2020 | Bourgoin-Jallieu

L'organisation du sport en France (3h)

12 novembre 2020 | Visioconférence

Plateforme BeSport et Mon Club Près de Chez Moi (3h)

19 novembre 2020 | Visioconférence

**Référentiel National Qualité Qualiopi :
comprendre les nouvelles mesures (3h)**

25 novembre 2020 | Bron

Les sources de financement privées (3h)

3 décembre 2020 | Visioconférence

Quel modèle économique pour les clubs ? (7h)

17 décembre 2020 | Bourgoin-Jallieu

**Les fondamentaux
de la communication (7h)**

14 janvier 2021 | Bron

Construire sa comptabilité analytique (14h)

1^{er} et 2 février 2021 | Chaponnay

Mise en conformité au RGPD (3h)

24 février 2021 | Clermont-Ferrand

Retrouvez toutes les formations
sur le site www.crosauvergnernhonealpes.fr

Accompagnements et formations à la demande, nous contacter à :
formation.aura@franceolympique.com



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité





CROS
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES



Citius - Altius - Fortius
Plus vite, plus haut, plus fort
L'art de se dépasser



CROS Auvergne-Rhône-Alpes



@AURACROS



www.crosauvergnerrhonealpes.fr

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité